



## Une direction qui n'en fait qu'à sa tête

Depuis des semaines, voire des mois, l'information et les productions internes sont en stand-by dans le réseau. La léthargie de la direction participe à aider le gouvernement dans son projet de destruction de l'audiovisuel public. Ainsi [commence le liminaire du CSE du mois d'avril](#). Un CSE dont l'ordre du jour a été dépouillé de plusieurs sujets cruciaux, dont la demande par les élu·es du CSE d'une information/consultation sur le projet *ici* et une autre sur les conséquences de la compression des effectifs dans le réseau France 3. La direction ne souhaite pas en discuter. Il a donc fallu imposer un CSE extraordinaire, qui aura lieu lundi 28 avril, pour pouvoir étudier ces points importants pour l'avenir des salarié·es.

### Situation de l'entreprise



Le secrétaire du CSE central donne les dernières nouvelles de l'instance. La situation financière de l'entreprise continue de s'aggraver, l'État a donné un coup de rabot supplémentaire de 26 millions d'euros, ce qui creuse le déficit à 72 millions d'euros. Alors, la direction de France Télévisions a eu l'idée géniale de créer une nouvelle direction dite de la PERFORMANCE. Une couche supplémentaire au mille-feuille de cadres.

L'autre info inquiétante, c'est la disparition en juin des « marques » F2, F3, F4, FO... elles seront remplacées par France.tv. Encore une idée géniale pour faciliter la fusion de l'audiovisuel public. Comme en CSE réseau, la direction ne souhaite pas consulter les élu·es du CSE central sur l'introduction de l'intelligence artificielle dans nos pratiques professionnelles. Pourtant, [l'étude qui vient d'être menée](#) par la Commission paritaire nationale emploi formation de l'audiovisuel

pointe de nombreux retentissements sur l'emploi, l'organisation et les métiers du journalisme audiovisuel.

La CSSCT se félicite de la fabrication de 2 guides sur *l'absentéisme* et *la mesure de charge au travail* à destination des managers et des DRH. Mais elle ne valide pas 2 autres guides sur *l'enquête après un accident de travail* et sur *l'atteinte au droit des personnes*. Encore faut-il maintenant que les destinataires s'en emparent. Rien n'est moins sûr, certain·es préférant faire régner un climat de terreur plutôt que le bien-être au travail dans leur station.

### Speech To Text

Le 3 avril dernier, dans la précipitation, la direction de l'exploitation a convoqué la *commission nouvelles technologies*. Pour quelles raisons ? [Déployer l'outil « speech to text »](#) (STT) sur imedia. Cette fonctionnalité permet de retranscrire des interviews en texte dans imedia. A cette occasion, 3 documentalistes ont été invitées pour échanger avec la direction sur ce nouvel outil. Outil qui ne serait disponible que pour certain·es : journalistes, documentalistes et monteur·euse·s.

Les élu·es du CSE ont exprimé leurs craintes quant à la possible automatisation de l'outil. La direction a affirmé qu'il n'y aurait aucune automatisation, aucune obligation d'utiliser cette fonctionnalité et aucun impact sur l'activité des documentalistes. Ce nouvel outil devrait être déployé au mois de juin. Des promesses qui n'engagent que celles et ceux qui les tiennent. N'oublions pas les effets d'Interpam, dernier outil mis en place, qui a permis d'automatiser les échanges de sujets entre les antennes du réseau.



La direction, coutumière du fait, n'a pas éprouvé le besoin de faire une information/consultation au CSE du réseau, sachant que l'outil utilise l'IA (Intelligence Artificielle) et donc change les méthodes de travail des salarié·es. L'excuse de la direction est comme à son habitude malhonnête : l'outil n'utilisera pas une IA générative et la fonctionnalité resterait optionnelle...

Toujours selon la direction, « Speech to text » permettra de réduire l'utilisation d'outils « sauvages », comprenez « logiciels non validés par France Télévisions », pour réaliser des retranscriptions d'interviews en textes. Les serveurs seront plus sécurisés, les données ne sortiront pas de l'entreprise et ne seront pas partagées.

Un bémol, le taux d'erreur, notamment sur les changements de locuteurs dans des interviews est de 7% actuellement, c'est pourquoi la direction a reconnu : « *l'IA parfaite reste l'humain* ». Une fois n'est pas coutume, *Sud* approuve les propos de la direction.

## 👁️ Le réseau n'en finit plus de faire des économies

Dans un réseau pourtant usé jusqu'à la corde, les restrictions continuent. Petit rappel, cette année le budget de France Télévisions est en déficit de 75 millions d'euros. Pour le réseau, cette baisse de budget entraîne une perte sèche de 55 ETP. Ces mêmes ETP qui avaient été « généreusement » distribués l'an dernier pour palier la surcharge de travail des éditions *ici*. Les premiers à trinquer seront les salarié·es les plus précaires : les CDD et les CDDU.

On pensait avoir touché le fond... Et bien non ! L'État veut que France Télévisions soit à l'équilibre. Un budget rectificatif sera donc présenté fin mai. De nouvelles restrictions sont donc à prévoir...

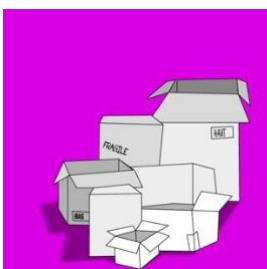
Côté budget, en 2024, les directions régionales ont été de très bons élèves. Pas moins de 3,7 millions d'euros ont été économisés sur les charges de personnel et 9 millions d'euros sur les charges hors personnel. Une fois de plus, ce sont les régions qui ont permis à France Télévisions de ne pas finir l'année dans le rouge.

Ces restrictions se font sentir au sein des collectifs. Les élu·es s'inquiètent de la surcharge de travail que cela entraîne. Afin de mieux comprendre l'impact physique ou mental de ces restrictions, *Sud* propose à la direction de faire une étude sur les salarié·es. La direction est restée pantoise devant cette demande.



Pour en savoir plus sur la commission économie et structure, [consultez le rapport... ICI.](#)

## 👁️ Déménagement du BIP de la Roche-sur-Yon



Ce point est à nouveau à l'ordre du jour car les élu·es ont demandé qu'une douche et des toilettes réservées aux salarié·es du BIP puissent être ajoutées dans les nouveaux locaux. La direction locale répond que le bailleur est contre. Elle ajoute que les 2 salariés du BIP ne souhaitent pas forcément bénéficier de douche et de toilettes privatives, ils veulent par contre quitter l'endroit insalubre dans lequel ils travaillent aujourd'hui.

Les élu·es comprennent l'impatience de leurs collègues, ils rappellent qu'ils demandent qu'une douche et des toilettes privatives soient installées dans chaque BIP du réseau. Leur rôle est de faire des préconisations, de prévenir les éventuels risques pour la santé et contribuer à l'amélioration des conditions de travail. [Ils ont voté cette résolution.](#)

## 👁️ La vie du CSE : vacances à pied ou en avion ?

La commission des marchés a présenté les voyages qui seront proposés en 2026. Il y en aura trois : le Canada en janvier, Malte et le Laos en avril.

Les élus ont fait des suggestions pour que des voyages éco-responsables soient proposés aux salarié·es, notamment en France, à vélo, à pied... afin d'éviter de prendre l'avion.

Le compte-rendu de la commission du CIORTF a permis d'apprendre que le bail du centre de Cargèse arrive à échéance à la fin de l'année. Le propriétaire souhaite profiter de l'occasion pour augmenter le loyer et demande une somme beaucoup plus élevée que l'estimation d'une experte immobilière. Des discussions sont en cours.

## 👁️ Les audiences régionales



Les audiences ont fait débat lors de ce CSE. [Des chiffres et encore des chiffres !](#)

Les élus font remarquer que les audiences des matinales de France Bleu sont faibles mais extrêmement coûteuses pour l'entreprise (200k€ par matinale/an).

Les audiences du week-end sont plus faibles que les années précédentes.

Dimanche en Politique régional subit une baisse d'audience par suite du changement de case au profit du DEP national.

Concernant les JTR de la mi-journée, le constat est que le contenu produit par FTR qui doit servir de « locomotive n'est pas efficace et doit encore être travaillé.

Pour ce qui est des JTR du soir, la direction ferme les yeux sur la baisse de part d'audience, mais se gargarise de gagner des téléspectateurs au global. Mais lorsque l'on analyse les données plus précisément, nous nous apercevons que [les audiences de certaines antennes s'effondrent](#).

**Le chemin est encore long pour retrouver les téléspectateurs perdus à la suite de la mise en place des éditions *ici* en 2023.**

## 👁️ Les ateliers « documentalistes »

[C'est l'heure du bilan](#). Trois ateliers ont été organisés sur les 12 derniers mois : état des lieux des pratiques, des outils et du numérique. Il était temps, car ce métier souffre cruellement d'un manque de reconnaissance : même les chefs de service des documentalistes ne savent pas exactement quelles sont leurs tâches.

Retours des premier·es concerné·es sur les webinaires suivis ces dernières années, ils n'ont pas répondu aux besoins spécifiques des documentalistes et n'ont pas évoqué les pratiques futures. Sur le numérique par exemple, quasiment tous·tes les documentalistes ont été formé·es en 2019, mais très peu ont pratiqué. La faute à des directions régionales qui refusaient de planifier les documentalistes pour effectuer ces tâches. Mais la direction n'abdique pas et annonce que de nouvelles formations seront programmées en 2026. Que de temps et d'argent perdus...

Quant aux outils utilisés, ils doivent évoluer. Sierra, qui permet d'analyser les images, est obsolète. La direction souhaite le remplacer par Perfect Memory. Un choix unilatéral ! On apprend qu'il a été installé à La Réunion en toute discréction. Un bilan a-t-il été fait ? Non ! Pour les élus, une équipe pluridisciplinaire, comportant bien entendu des documentalistes, doit être constituée afin de s'assurer que ce logiciel répondra à tous les besoins.

La place de l'IA dans les prochaines années est une question centrale. Pour Delphine Vialaney, directrice du numérique, l'IA sera une aide : « *l'IA propose et l'humain vérifie, valide, corrige, accepte* ». L'objectif serait d'utiliser l'IA pour automatiser les tâches chronophages comme l'indexation.

Pour améliorer leur travail et leur collaboration avec les rédactions, les élu·es demandent qu'un·e référent·e documentaliste soit nommé·e rapidement.

## La post-production

Les élu·es veulent en savoir plus sur le projet REEMO, outil de prise en main à distance de machines. Il a été utilisé pour la première fois pendant le Covid, il est toujours utilisé dans certaines antennes, il sert au montage d'*'Un si grand soleil* à Vendargues. Il est en cours d'installation à la Fabrique, en phase de tests techniques. La direction se veut rassurante et affirme que l'utilisation de l'outil se fait en concertation avec le réalisateur, le monteur et le producteur. Il facilite certaines étapes (montage, visualisation, validation finale), mais le démarrage du montage doit se faire en présentiel. Les élu·es veulent malgré tout connaître le véritable impact de l'outil sur l'organisation de travail et l'activité.



S'ensuit un dialogue de sourds sur l'activité de la post-production. Mais après de nombreuses questions des élu·es, le responsable finit par dire qu'en 6 ans, presque ¼ de la post-production a été perdue. Les commandes ne suivent pas, notamment celles venant du réseau et ses régions : on peut noter 500 jours en moins d'activité l'année dernière pour la post-production des régions. L'activité ne se développe pas, même si le service est techniquement et matériellement doté comme il se doit pour pouvoir tout réaliser. Le responsable donne le chiffre de 19 000 jours de post-production sur 9 sites et s'en félicite. Il ajoute que les externalisations baissent de moitié d'une année sur l'autre et qu'il est normal d'avoir un plan de charge plutôt léger en début d'année, que celui-ci se remplit en cours d'année jusqu'à saturation.

**Chose à retenir donc, les régions pourraient utiliser davantage la post-production pour proposer des réalisations régionales aux téléspectateurs.**

**Prochain CSE les 21 & 22 mai 2025**

Vos élu·es **Sud** du CSE : Chloé Tempéreau, Pierre-Olivier Casabianca et Cédric Barneron